Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 39 (1951)

Heft: 791

Artikel: Lettre ouverte envoyée aux candidats au Conseil national : par l'Association suffragiste genevoise

Autor: Kammacher, E. / Choisy, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267504

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VAUD

Le nerf de la guerre

Pour avoir une activité, pour faire de la propagande, pour organiser des conférences, publier des annonces dans les journaux, il faut de l'argent. Nous vous prions donc de bien vouloir verser votre cotisation, *trois francs au minimum*, au compte de chèques postaux II. 3865, Groupe lausannois pour le Suffrage féminin, et d'y ajouter, si vous le pouvez, un petit ou un gros don, qui nous permettra de travailler plus facilement, cet hiver, en faveur de notre cause, qui est la cause de toutes les femmes.

Nous avons obtenu, l'an passé, l'accession des femmes à toutes les fonctions publiques cantonales, mais encore faut-il qu'on nomme des femmes, et l'on n'en nomme point. A nous d'être vigilantes, de faire des propositions et surtout de ne pas se récuser si l'on nous offre un poste officiel: juge, juge de paix, assesseur de la justice de paix, etc. On a beaucoup fait de nominations dans les justices de paix du canton, ces jours, mais aucune femme n'a été nommée. Alors à quoi nous sert une loi qui nous ouvre ces emplois, si nous n'y sommes pas appelées ? Nous avons obtenu le droit; il nous appartient d'user de ce droit.

GENÈVE

Le comité de la section de Genève a eu le chagrin d'éprouver un grand deuil.

Quelques-uns de ses membres dévoués avaient accepté de prendre la parole dans les séances organisées par la Société coopérative pendant les quelques jours précédant le plébiscite sur les droits politiques féminins : Mmes Kammacher, Prince, Rosselet et notre chère ancienne présidente, Mme Bondallaz. Celle-ci ayant promis son concours et bien qu'elle eût déjà un programme chargé, il lui sembla tout naturel de remplacer au pied levé, le 4 octobre, la conférencière qui était empêchée de rendre à Nyon. Quand il s'agissait de défendre notre cause, elle ne s'inquiétait ni de la fatigue, ni de son âge qui lui aurait pourtant donné droit à un repos relatif. Elle ne voulait pas capituler.

C'était là le trait dominant de son caractère. Elle avait toujours du courage en réserve et elle était prête à en donner aux autres. On le vit bien en janvier 1946, quand l'association genevoise fut privée de son chef par la mort brusque de Mlle Gourd : Mme Bondallaz s'était chargée, aussi au pied levé de sa lourde succession et elle avait vaillamment assumé la présidence. Lorsqu'encore en 1946, au soir de la votation genevoise sur le suffrage féminin, un journaliste lui avait demandé de bien vouloir résumer ses impressions de ce scrutin défavorable, elle avait répondu, sans hésiter: « Battues, mais non abattues ! ».

Fidèle à cette consigne, en dépit des difficultés, toujours elle allait de l'avant. Pourtant, elle ne se sentait plus en pleine forme. Lors de l'imposante cérémonie funèbre qui se déroula à l'Eglise St-Germain, tandis que tour à tour, les orateurs se succédaient pour énumérer les multiples activités de la défunte, on rappela que, tout récemment, elle avait déclaré « Je ne suis plus qu'un vieil arbre qui un de ces jours sera abattu ». Et même, elle avait pris rendez-vous chez la doctoresse... mais la veille du rendez-vous, elle succomba à Nyon, devant l'auditoire qui s'apprêtait à l'écouter, mourant ainsi, sur la brèche, comme le souhaitait sans doute un caractère de sa trempe.

Quoiqu'elle ait donné sa mesure dans tous les domaines : pédagogie, protection de l'enfance, œuvres sociales et culturelles de l'Eglise vieille catholique, suffrage féminin, on ne peut que regretter, avec Me Kammacher, dans le discours qu'elle a prononcé aux obsèques, que des natures de cette qualité ne puissent accéder dans notre pays aux postes de haute responsabilité qui sont encore occupés uniquement par hommes. Elle aurait rendu là sans doute d'autres services encore à la communauté.

Avant le plébiscite des 12 et 13 octobre, il y eut non seulement des séances avec films dans les différents quartiers de la ville, mais encore une grande conférence publique, à la Salle Centrale où l'on entendit M. Edmond Privat, professeur à l'Université de Neuchâtel, parler du suffrage féminin. Après avoir marqué l'anomalie qui consiste à demander aux hommes si les femmes doivent voter, le conférencier fit un historique des luttes qui ont précédé l'introduction du suffrage universel masculin contre lequel on invoquait les mêmes arguments que l'on oppose aujourd'hui aux partisans du suffrage féminin. Puis il fit remarquer combien la Suisse semble démodée dans les grandes organisations internationales dont elle est membre.

Si l'on se tourne vers les pays qui possèdent depuis longtemps le vote féminin, on constate que la civilisation s'oriente là un peu différemment, avec un plus grand souci de l'enfance, des problèmes d'hygiène, d'alimentation, d'éducation. D'ailleurs les préoccupations actuelles des Etats sont si souvent tournées vers les problèmes d'approvisionnement, de répartition des marchandises, de budgets que les femmes sont vraiment tout à fait à leur place dans ce genre de débats. L'orateur souhaita que toutes les sociétaires des coopératives aient à cœur d'apporter leur bulletin dans l'urne.

Nos suffragistes à l'œuvre

Encore la voix du Tessin

Dans notre numéro du 6 octobre, nous citions une opinion tessinoise sur la valeur des plébiscites en matière de suffrage féminin. Nous commençons aujourd'hui la publication d'un article paru dans la Gazetta Ticinese — *organe du parti libéral-radical — du même auteur, M. Brenno Gallechi, procureur public, personnalité hautement respectée et un partisan chaleureux du suffrage féminin.*

Je me rends parfaitement compte de l'indifférence teintée d'hostilité des partis politiques tessinois et confédérés, envers l'admission de la femme à la vie politique et administrative du pays. Dans le programme du parti libéral tessinois publié la veille des élections gouvernementales, on trouve le postulat sur le vote des femmes.

Mais, que fait-il là ce postulat ? Est-il peut-être seulement le petit miroir pour les alouettes ?

Cet état d'âme masculin, hostile au suffrage féminin est un curieux mélange de résidus d'orgueil, de vanité, d'égoïsme, de méfiance. Mais l'élément dominant est la peur. Peur ! Le monde est si rempli de mystère et de pièges que ce pauvre homme le regarde étonné et effrayé, même s'il arrive à dissimuler ses craintes sous une apparence souriante et désinvolte.

Peur de la vie et de la mort, du lendemain, peur des ténèbres et de l'inconnu. La peur paralyse la volonté, entrave l'action, conseille le recueillement et la vie tranquille, suffoque les élans généreux, tarit le cœur, car elle le vide de la charité.

« L'amour est intrépide » clame Federico Borromeo à Don Abbondio. Don Abbondio ! Chère et inoubliable figure, plus vivante que les hommes de chair et d'os, car tous il les résume et les éternise.

Combien de Don Abbondio dans la classe dirigeante politique du canton du Tessin et des autres cantons suisses ! Ecoutez comment il est décrit par Alessandro Manzoni : « Don Abbondio, absorbé par les soucis de sa propre tranquillité, ne s'occupait pas d'obtenir les avantages pour lesquels il fallait bouger un peu et risquer beoucoup. Son système consistait spéciament à éviter tous les excès et en cédant là où il ne pouvait pas les éviter, système de vie tranquille qui lui avait coûté bien des années d'études et de patience... Honte et devoir ne sont plus rien pour lui, lorsqu'il a peur ».

Nos Don Abbondio craignent que les femmes électrices et élues, vienent les déderanger dans leurs petits fiefs électoraux, dans leurs tièdes niches, conquis avec peine, ou voluptueusement acquis et rageusement défendus.

Il faut admettre que le canton du Tessin a réalisé de grands progrès dans le champ économique. Routes, ponts, endiguements, assainissements, reboisements, établissements publics, institutions pour l'assistance, etc. Le budget est monté à 80 millions en 1950. Mais l'accroissement économique ne suffit pas pour satisfaire les exigences spirituelles d'un pays.

Sous le tapage des discours, des drapeaux flottants, des manifestations joyeuses politiques, religieuses, patriotiques, il y a le désolant vide de l'âme, l'apathie intime, la raillerie du bout des lèvres ; le sentiment, la passion du bien public n'est plus vibrant, l'aspiration à sortir de la médiocrité, à se hausser vers les choses supérieures.

La jeunesse, appelée à choisir entre le meeting politique où devraient être portés et discutés les problèmes politiques, administratifs, religieux, culturels, du pays et une partie de football et une course cycliste, n'hésite pas à déserter le premier et à se précipiter aux secondes.

On ne doit pas se tromper sur la participation souvent nombreuses aux congrès des partis, car, le public qui assiste est formé en majorité de fonctionnaires, d'employés, de postulants à la poursuite de charges ou de faveurs.

Il manque au peuple, l'agriculteur, l'ouvrier, le professionnel, un idéal de liberté et de justice, une force morale supérieure qui ferait oublier les misères et les animosités et ferait vibrer l'âme dans une atmosphère non contaminée d'appétits vulgaires.

Lorsque dans le canton du Tessin un parti ou un autre protégeait avec ardeur les valeurs religieuses et les traditions des ancêtres qu'on supposait menacées, ou qu'un autre parti se battait pour la conquête et le consolidement de la liberté de conscience et de pensée, lorsqu'un parti jeune et intrépide, pauvre de moyens et riche d'âme, ramassait et disciplinait l'élément ouvrier épars et exploité et faisait des efforts, en se souvenant du grand discours de Filippo Turati, pour le droit de vote des femmes, dans la journée mémorable du 4 septembre 1919 au Parlement italien, la jeunesse était ardente, elle courait aux meetings, se passionnait pour les questions politiques du pays.

Traduction envoyée à notre journal par une fidèle amie suffragiste. *(à suivre)*

Lettre ouverte envoyée aux candidats au Conseil national

par l'Association suffragiste genevoise

Messieurs,

Chaque parti prépare actuellement le programme dont il s'efforcera d'obtenir la réalisation au Conseil national durant les quatre années à venir.

Il est un sujet sur lequel ils passent avec l'indifférence des gens satisfaits: la liberté.

Les lois auxquelles vous serez soumis, comme tout le monde, sont faites, discutées, votées par vous-mêmes ; vous avez donc pleinement le sentiment de votre indépendance.

Qu'en est-il des femmes ? Elles subissent ces lois. La liberté est pour elles un vain mot ! Chaque jour, plus nombreuses, elles réclament, pour elles aussi, ces droits politiques.

Nous ne doutons pas que les hommes nouveaux appelés au parlement accompliront leur devoir vis-à-vis du peuple suisse entier (hommes et femmes) et lui feront l'honneur de lui donner le suffrage vraiment universel.

Nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour l'Association pour le suffrage féminin:

La présidente : E. Kammacher — *La vice-présidente :* A. Choisy

NEUCHATEL

Le Mouvement Pestalozzi et l'Association pour le suffrage féminin organisent au grand Auditoire de l'annexe des Terreaux, chaque lundi, à 20 h. 15 précises,

7 CONFERENCES

recommandées par le Département de l'instruction publique sur :

La structure politique et sociale de différents pays

22 octobre — *L'Angleterre,* par M. Edmond Privat, professeur à l'Université de Neuchâtel.

29 octobre — *La Suisse,* par M. André Barrelet, avocat à Neuchâtel.

5 novembre — *L'Allemagne,* par M. François Bondy, journaliste à Paris.

12 novembre — *L'Italie,* par M. Alfred Lœrtscher, rédacteur en chef de « Curieux ».

19 novembre — *La France,* par M. Firmin Oulès, professeur à l'Université de Lausanne.

26 novembre — *L'URSS,* par M. Armand Gaspard, journaliste à Zurich.

3 décembre — *Les Etats-Unis,* par M. Edmond Privat.

Séances d'information objectives et impartiales, à la portée de tous.

Prix d'une conférence fr. 2.—. Abonnement pour les 7 conférences fr. 12.—. Sociétaires fr. 10.—. Réduction aux étudiants sur présentation de leur carte.

En raison du nombre limité de places, il est recommandé de retirer les cartes d'abonnement d'avance, auprès de Mme D. Hofer-Silvestre, rue du Musée 7, Neuchâtel, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h. Le soir, à l'entrée dès 19 h. 45.

FRIBOURG

Conférence de Mme Carrard

Sous les auspices des Associations coopératives, Mme Carrard a fait le 10 octobre écoulé un exposé très complet, fort agréablement présenté et bien documenté, destiné à éclairer les membres des coopératives qui allaient être sous peu appelées à s'exprimer au sujet du suffrage féminin.

Dès l'abord, Mme Carrard nous révèle qu'elle ne fut pas toujours partisan du suffrage, et que si elle l'est devenue, ce n'est ni par sentiment ou souci d'égalité, ni par désir d'imiter les pays voisins, mais parce qu'il lui est apparu, que vu la difficulté des temps, et le chiffre toujours croissant des dépenses de l'Etat, la femme ne doit plus être tenue à l'écart des questions économiques, et que son ingérence et l'influence qu'elle y peut avoir par son esprit d'économie, dans un domaine aussi délicat et aussi discuté, ne sera pris en considération que si elle est électrice.

La femme, par son bon sens pratique préfère les solutions immédiates et moins onéreuses, tandis que l'Etat voit grand, réalise des installations extrêmement luxueuses, ce qui n'est pas toujours indispensable.

Mme Carrard donne de ce fait plusieurs exemples typiques.

Dans la question du contrôle des prix, les opinions féminines, seraient parfois bien utiles, inspirées qu'elles sont par le souci de nouer les deux bouts bien plus que par de grandes combinaisons à buts lointains. Bien que la femme, dans son ménage ne règle que les dépenses courantes, il n'en passe pas moins par ses mains des sommes fort importantes, ce qui fait d'elle un consommateur digne d'intérêt.

Aucun exposé n'était plus propre à éveiller le sens des responsabilités dans l'esprit des auditrices, visiblement intéressées, mais peut-être encore sous l'influence du vieux dicton « La femme doit rester chez elle ». Mme Carrard leur assura que le temps bien minime consacré à un vote ne constitue pas un abandon de la famille et que celles qui abandonnent leurs foyers n'ont pas attendu l'établissement du suffrage féminin.

Mme Carrard nous avant rappelé combien la Saffa, organisée uniquement par des femmes, a réalisé de beaux bénéfices ainsi que les réussites indiscutables des ventes de charité, ce qui prouve l'existence d'un savoir faire qui peut rendre au pays de grands services, constate encore combien il est anormal que la femme ne soit pas consultée dans les questions d'assurances sociales (et maternité !), les questions d'intérêt professionnels et scolaires, et cite l'opinion du philosophe Secrétan qui souhaitait la voix des « mères de famille ». Aujourd'hui où le 44 % des femmes suisses sont célibataires, veuves ou divorcées et exercent une profession, elles doivent elles aussi pouvoir donner un appui nécessaire dans l'élaboration des lois qui les concernent.

L'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin, présente à cette conférence, en exprime toute sa reconnaissance à Mme Carrard.

J. Derron-Ulliac.

BERNE

L'Association suffragiste bernoise a entendu le 29 octobre une conférence de M. Peter Dürrenmatt, rédacteur en chef des « Basler Nachrichten » sur la nécessité des partis politiques et les limites de leur action.

Elle engageait aussi ceux de ses membres qui pouvaient disposer de leur week-end du 27 et 28 octobre, à se rendre au Herzberg, pour discuter de problèmes politiques sous la direction du Dr Fritz Wartenweiler.

*

Le Groupe romand a eu sa réunion mensuelle le 26 octobre à la *Monnaie,* pour entendre M. H. Barbier, de Lausanne, président de la Coopération, diriger le *Cours de discussion.*

Du correspondant de l'ATS :

Les femmes d'une commune du haut Friuli, usant de leur droit d'éligibilité, ont présenté pour l'élection du conseil communal une liste portant uniquement des noms de femmes. Il s'agit de la commune de Cervivento, un village d'environ mille habitants de la Valcanda.

Le „Mouvement Féministe" est en vente A Genève :

à la Librairie Payot, au Molard et à la Librairie Jullien, Bourg-de-Four.

Le journal est distribué le vendredi.

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 o/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30